Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-033-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 18 MARS 2024

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE TOURISME

Validation de l'ajout de nouveaux produits boutique

Rapporteur : Pierre SANIER
N°CC2024-033

Nombre de membres en exercice	**123**
Nombre de présents	**70**
Nombre de pouvoirs	**12**
Votants	**82**
Secrétaire de séance : Nathalie MILWARD	

L'an 2024, le 18 mars, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 12 mars, s'est réuni à Vernouillet sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Marie-Lise ALTUR (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; M. Jacques RIVIERE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Jean-Luc BREANT (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; Mme Anne-Marie MURE-RAVAUD (CHERISY) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Chantal BREUX (NONANCOURT) ; M. Yannick PAINLEVE (ORMOY) ; Mme Martine MAILLARD (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-033-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ;; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; M. Christian L'YVONNET (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; Mme Mariam CISSE (DREUX) ;M. Jacques ALIM (DREUX) ;M. Aissa HIRTI (DREUX) M. Sebastien LEROUX (DREUX);Mme Amber NIAZ (DREUX) ;Mme Fouzia KAMAL (DREUX) Mme Valérie VERDIER (DREUX) ;M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ;Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ;M. Maxime DAVID (DREUX) ;Mme Carine GENTIL (DREUX) ;Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ;M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; Mme Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET).

Pouvoirs :

Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) donne pouvoir à Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) donne pouvoir à M. Sébastien LEROUX (DREUX) Mme Christine PICARD (DREUX) donne pouvoir à Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) donne pouvoir à Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Nelson FONSECA (DREUX) donne pouvoir à M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) donne pouvoir à M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) donne pouvoir à M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-DE-TORCAY) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) donne pouvoir à M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) donne pouvoir à Mme MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) donne pouvoir à Mme Myriam GALKO (BEAUCHES) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-033-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Il a été exposé que,

Comme indiqué dans ses statuts, l'Office de Tourisme Communautaire peut vendre des produits à caractère touristique contre tarification.

Depuis 2010, la boutique de l'Office de Tourisme propose des produits souvenirs (cartes postales, ouvrages…) et des produits valorisant le savoir-faire des socio-professionnels du territoire (produits locaux et artisanat local). Cette action permet à l'Office de Tourisme de valoriser les richesses touristiques du territoire et d'offrir à ses visiteurs la possibilité de repartir avec des produits locaux ou des produits souvenirs de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

L'équipe de l'Office de Tourisme, ayant pour volonté de rendre fiers les habitants du territoire, s'est renseignée sur les différentes actions des régions voisines, permettant aux citoyens locaux de s'identifier à leur environnement de vie.

Durant le dernier trimestre 2023, l'Office de Tourisme a pris contact avec différents prestataires dans le but de créer une boîte à sucre, un produit rependu en France depuis plus de 60 ans. Cette boîte à sucre sera personnalisée afin de correspondre à l'image du territoire.
Cet article sera décliné en deux modèles :
- un modèle comportant la carte touristique illustrée, dernièrement utilisée pour le magazine de destination nature royale ;
- un autre modèle arborant la nouvelle rétro-affiche du Pays de Dreux, acquise en début d'année.

Les objectifs de cette acquisition sont de :
proposer un nouveau produit souvenir aux touristes ;
valoriser le territoire en mettant en avant un paysage représentatif ainsi qu'une carte touristique illustrée de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux ;
impulser les retombées économiques directes sur les recettes de l'Office de Tourisme ;
étoffer la gamme de produits souvenirs en vente à l'Office de Tourisme.

Il convient d'ajouter le nouveau produit à la boutique, et ce, comme suit :

PRODUITS	QUANTITÉ	PRIX VENTE
Boîte à sucre (191x126x70mm)	300	7,00€

La boutique de l'Office de Tourisme, ayant reçu de nouveaux produits en fin d'année 2023, a bénéficié d'une communication efficace dans la presse et sur les réseaux sociaux. De nouveaux producteurs et artisans se sont donc rapprochés de l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux pour pouvoir y exposer leurs articles, et l'équipe est très enthousiaste à l'idée de les accueillir dans leur nouvel espace.

L'objectif est de poursuivre l'activité de la boutique, remise en place dernièrement, en y ajoutant des produits inédits. Cette action a pour but de valoriser de nouveaux producteurs ainsi que le savoir-faire du territoire auprès des visiteurs de l'Office de Tourisme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-033-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Il convient ainsi d'ajouter de nouveaux produits de la boutique, comme suit :

PRODUCTEURS	PRODUITS	PRIX VENTE
Safran De Smet	Bonbons miel et safran 70g	3,00 €
	Rillettes de truite au safran 180g	7,50 €
	Confit de cidre fermier au safran 120g	5,00 €
	Safran en filaments 0,1g	4,50 €
	Safran en filaments 0,5g	18,00 €
	Risotto au safran 267g	6,50 €
	Miel de lavande et safran 250g	8,00 €
	Sirop au safran 250ml	10,00 €
	Vinaigre de cidre au safran 250ml	10,00 €
	Moutarde au safran 140g	7,50 €
	Meringues au safran 150g	3,00 €
L'Atelier BC	Oeuil de tigre (Bougie 50ml)	9,90 €
	Amazonite (Bougie 50ml)	9,90 €
	Obsidienne (Bougie 50ml)	9,90 €
	Lapis-Lazulli (Bougie 50ml)	9,90 €
	Citrine (Bougie 50ml)	9,90 €
	Aventurine verte (Bougie 50ml)	9,90 €
	Jaspe rouge (Bougie 50ml)	9,90 €
	Quartz rose (Bougie 50ml)	9,90 €
	Amethyste (Bougie 50ml)	9,90 €
	Oeuil de tigre (Bougie 150ml)	16,90 €
	Amazonite (Bougie 150ml)	16,90 €
	Obsidienne (Bougie 150ml)	16,90 €
	Lapis-Lazulli (Bougie 150ml)	16,90 €
	Citrine (Bougie 150ml)	16,90 €
	Aventurine verte (Bougie 150ml)	16,90 €
	Jaspe rouge (Bougie 150ml)	16,90 €
	Quartz rose (Bougie 150ml)	16,90 €
	Amethyste (Bougie 150ml)	16,90 €
La noiseraie Saint Jacques	Noisettes décortiquées 200g	6,50 €
	Noisettes 1kg	9,50 €

***Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;*
***Vu** les statuts de l'Office de Tourisme ;*
***Vu** l'avis favorable du Conseil d'exploitation n°7 du 14 mars 2023,.*

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'ajout des nouveaux produits boutique présentés ci-dessus ;
ARTICLE 2 : FIXE les tarifs de vente des nouveaux produits boutique proposés par l'Office de tourisme tels que présentés ci-dessus ;
ARTICLE 3 : APPROUVE la commercialisation d'une boîte à sucre personnalisée ;
ARTICLE 4 : AUTORISE le Président de l'Office de tourisme à lancer toutes les démarches relatives à la vente de ces nouveaux produits boutique et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240318-CC2024-033-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2024
Notification : 03/04/2024

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié le : 03/04/2024 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 ET R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le 03/04/2024**  **Gérard SOURISSEAU** **Président** **Nathalie MILWARD** **Secrétaire de séance**